



PROJET ASSOCIATIF

L'Association Saint Benoît Labre de Nantes a écrit son projet associatif en 2007 pour préciser ses ancrages et ses repères. Il est destiné à être proposé aux personnes accueillies, aux salariés de l'Association, aux adhérents et aux bénévoles, aux financeurs, aux partenaires associatifs. Ce projet permet à l'association de se remettre en cause, d'évoluer et de s'adapter.

Dans cet esprit, administrateurs et salariés se sont réunis fin 2012, pour vérifier si les acteurs étaient toujours en phase avec le projet de 2007 et pour y apporter les modifications nécessaires. Voici la version mise à jour et validée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2013.

NOTRE HISTOIRE

Pourquoi le nom de Saint Benoît Labre ?

Joseph Benoît Labre (1748-1783), né dans une famille de cultivateurs du Nord de la France, a été canonisé en 1881. Sa constitution fragile l'empêche d'entrer dans la vie religieuse. En quête de sens à sa vie, il se met à parcourir l'Europe en mendiant et en partageant tout ce qu'il reçoit, pauvre parmi les pauvres. Ces valeurs chrétiennes ont guidé les fondateurs de l'association tout d'abord à Rennes, après la 2ème guerre mondiale, puis en 1953, lorsque s'est créée l'entité de Nantes, rue de la Tannerie. Ces valeurs humanistes nous animent encore aujourd'hui.

Quelques grandes dates

- 1953 : 200 bénévoles actifs se relaient pour accueillir, nourrir et assurer la surveillance de nuit de 120 personnes au foyer St Benoît de la Tannerie.
- 1975 : sept salariés rejoignent les bénévoles.
- 1981 : l'Association porte un nouveau projet : l'ouverture du Centre de Vie St Yves à Vertou, axé sur la réinsertion sociale par le travail, et le logement.
- Dans les années 1990, les lois sur le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et le logement permettent la création de nouveaux services : les Ateliers d'Insertion Sud Loire (AISL) et l'Accompagnement Social d'Urgence (ASUR) ainsi que la rénovation / restructuration du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Saint Benoît.
- 1994/1995 : travaux et ouverture du Relais rue Fouré : siège de l'association et des services administratifs du centre saint Benoît
- 2001/2002 : l'association prend en charge les demandeurs d'asile par le biais de aide et information aux demandeurs d'asile (AIDA et CADA).
- 2006 : l'association ouvre une bagagerie sociale à Nantes et une maison relais située à Basse Goulaine pour les personnes sans domicile fixe vieillissantes.
- En 2007 : l'association s'ouvre à l'accompagnement social des Rom par le biais de Acta'Rom.
- 2008 : l'association dispose de places de lits halte soins santé (LHSS).
- Septembre 2012 : réouverture du foyer de la Tannerie complètement rénové et transformé.
- Juin 2013 : nouvelle adresse du siège social de l'association à Vertou, 3 allée du Cap Horn.

L'Association Saint Benoît Labre aujourd'hui

- L'association assure l'accueil, l'hébergement, l'aide à l'insertion et l'orientation des personnes en difficulté.

- L'association emploie en 2012 environ 120 **salariés** qui hébergent quotidiennement 1.200 personnes et en accompagnent **1.700**, dans la grande agglomération nantaise et le vignoble. Il s'agit d'hommes ou femmes adultes, mais aussi des couples avec ou sans enfants, en situation de difficulté sociale ou professionnelle, personnelle ou sanitaire, et des familles en demande d'asile. L'association est gérée par un Conseil d'Administration entièrement composé de bénévoles.

Le projet expose les valeurs de l'Association Saint Benoît Labre, ses missions d'intérêt général et d'utilité sociale, ses ressources, ses moyens et ses orientations pour les 3 années à venir.

NOS VALEURS

Dans la continuité des valeurs de nos fondateurs, nous affirmons que **le fondement de notre action est la valeur irremplaçable et unique de chaque personne, sans distinction d'âge, de nationalité, d'opinion ou de religion.** De là découle pour notre action :

- **Humanisme et dignité**

Chaque personne doit être reconnue dans sa pleine dignité. Elle est non seulement accueillie, écoutée mais aussi accompagnée avec respect et tolérance. **Notre action, au service de chacun, doit lui permettre son épanouissement et l'aider à retrouver une place dans la société.** Nous affirmons notre objectif d'aide à la personne pour lui permettre de retrouver une autonomie adaptée à son profil.

- **Vigilance sociale**

La situation économique, l'inter mondialisation, les moyens de communication entraînent de profonds changements dans notre société. L'association est en alerte continue, ses membres vigilants, disponibles et ouverts.

Par notre anticipation et notre créativité, nous voulons nous adapter aux besoins des personnes accueillies.

- **Professionalisme**

Nous réaffirmons **exercer nos missions d'intérêt général et d'utilité sociale**, en fonction des besoins des personnes en précarité, **en toute indépendance**, dans un esprit entrepreneurial d'adaptabilité et d'innovation, avec le souci de réalisme économique financier, notamment pour les activités nouvelles et à venir.

Nous nous engageons à développer les compétences des salariés en interne, en fonction des moyens alloués que nous nous efforcerons de mobiliser.

- **Engagement bénévole**

L'association souhaite développer le bénévolat en appui des missions des professionnels dans des domaines où il n'existe pas de financements publics, afin de répondre aux objectifs et orientations. Les besoins en bénévoles concernent par exemple, la recherche de financements privés pour des projets innovants ou originaux, l'aide personnalisée pour la recherche d'emploi. Ces bénévoles pourraient ensuite devenir administrateurs. Il est nécessaire que les salariés et bénévoles travaillent de concert, **la finalité commune de nos actions étant l'aide à la personne.**

NOS OBJECTIFS ET NOS MISSIONS

Notre objectif principal est de réinsérer les personnes en difficulté et de faire en sorte que les personnes puissent retrouver le plus tôt possible une autonomie leur permettant de retrouver une place dans la société. Nos missions dépendent pour une part très importante des financeurs publics.

L'association Saint Benoît Labre prend en charge des personnes en précarité morale et matérielle.

Notre association intervient dans les domaines de :

- mise à l'abri et hébergement d'urgence,
- l'insertion par le travail,
- la santé
- le logement
- les étrangers.

Pour mettre en application nos valeurs et être garants des droits et de la dignité de **la personne** accueillie, l'association s'engage à :

- **la recevoir et l'écouter** avec attention et compétence, quelle que soit sa situation de précarité morale et/ou matérielle, en fonction des moyens financiers accordés par les financeurs.
- **l'orienter et la conseiller** en lui permettant de choisir en connaissance de cause et dans son intérêt.
- **l'accompagner** dans sa globalité, en respectant et/ou en développant son autonomie et en suscitant sa participation active, dans le respect de ses droits et devoirs. Après évaluation,
- **lui proposer** des solutions par la mise en œuvre de services adaptés à sa situation en matière d'hébergement, de logement, d'insertion...

L'Association Saint Benoît Labre tient à rappeler que le respect inconditionnel de la personne implique que le travail social nécessite de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, sans être toujours soumis à une obligation de résultat.

NOS RESSOURCES

- Nos **financeurs** actuels par le biais de conventions, avec lesquels nous privilégions, dialogue et négociation :
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) /Etat
 - Conseil Général de Loire Atlantique
 - Caisse d'allocations Familiales (CAF)
 - Centre Communal d'Action Sociale de Nantes (CCAS)
 - Nantes Métropole
 - Communauté de communes du sud Loire et du vignoble
 - Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM)
 - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
 - Fonds Européen des Réfugiés (FER)
 - Ministère de la Justice
 - Fonds Solidarité Logement (FSL)
- **Sans oublier** la participation des usagers, les clients de nos activités d'insertion, et les donateurs.

NOS MOYENS

- Le **Conseil d'Administration** et son directeur général par délégation cherchent les moyens financiers et en assurent la gestion, notamment par l'élaboration et le suivi des budgets, et mènent toutes les actions qui concernent la vie et l'évolution de l'association.
En fonction de ses moyens, le conseil fixe les priorités d'accompagnement que l'association peut assurer vis à vis des personnes en difficulté.
- **5 POLES :**
 - Urgence/Hébergement/ Insertion : 2 CHRS, Tannerie à Nantes, Ametis à Vertou, AVDL (accompagnement vers et dans le logement), dispositifs hivernaux
 - Insertion par le travail : Ateliers CHRS, chantiers d'insertion, action de dynamisation et Locamob,
 - Santé et Lits Halte Soins Santé (LHSS)
 - Logements : ASUR (accompagnement social d'urgence) et logements CHRS, couvrant l'agglomération nantaise, et le vignoble, CADA (accueil en logement diffus de demandeurs d'asile), stabilisation, maisons relais, SLR (service logement régularisés)
 - Etrangers et minorités fragiles : Accueil et information des demandeurs d'asile (AIDA), programme d'insertion par le logement de familles roms (ACTAROMS et Permanence Chaptal), logement et suivi juridique de mineurs isolés étrangers (AT'HOME), accueil familles étrangères en précarité (AFEP), hébergement d'urgence de familles demandeuses d'asile (HUDA)

- Ces 5 pôles s'appuient sur une logistique composée de services transversaux : entretien général, ménage et buanderie, logistique, cuisine et administratif
- Des services solidaires : bagagerie, relais micro, meubles, sportives et culturelles,.....
- Des **partenariats**, par le biais de conventions, dont les principaux sont aujourd'hui :
 - Maison de la Veille Sociale de Loire Atlantique
 - le Secours Catholique
 - les Petits Frères des Pauvres
 - Logement et Fraternité
 - Habitat et Humanisme

 - Diocèse de Nantes
 - Hôpitaux
 - et toutes les associations intervenant dans le champ de l'insertion et partageant les mêmes valeurs humanistes,
 - ...

NOS ORIENTATIONS

Nos orientations et préoccupations consistent à :

- **Prendre en compte** prioritairement, **le besoin des personnes** que nous recevons à l'association. L'association souligne que le lien avec les personnes démunies nécessite un temps adapté à leur profil.
- A partir des besoins des personnes : **Continuer à être force de proposition** vis à vis des financeurs publics.
- **Développer et encourager la compétence par la formation des professionnels et des bénévoles.**
- **Améliorer la mise en réseau inter associatif et les partenariats pour optimiser nos actions.** Face à la complexité des situations des personnes accueillies, l'association affirme la nécessité d'offrir des solutions économiquement satisfaisantes et pertinentes. Elle poursuivra le développement des échanges inter associatifs et proposera donc avec les partenaires des réponses innovantes et complémentaires.
- **Communiquer pour conforter l'identité associative en interne et en externe.**
 - ✓ faciliter la connaissance mutuelle des différents services
 - ✓ utiliser les outils existants comme le journal « Contacts »
 - ✓ mettre en place de nouveaux outils, comme internet
 - ✓ développer les relations entre le conseil d'administration, les salariés, les bénévoles,....
 - ✓ améliorer l'image externe de l'association, avec le site internet.
 - ✓ Faire connaître l'association au grand public afin de développer bénévolat et ressources financières.
- **Réaliser un plan d'actions annuel** validé en conseil d'administration

LE SUIVI DE NOTRE PROJET

Le conseil d'administration s'engage à faire vivre ce projet associatif et lui donner une forme concrète durant les trois prochaines années. Pour cela, il s'appuiera sur les rapports moraux.

JUIN 2013